

DEC212468DR18

Décision portant nomination de Mme Alexandra MOUGEL aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 9017 intitulée « Centre d'Infection et d'Immunité de Lille » (CIIL)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC191237DGDS du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'unité mixte n° 9017 intitulée CIIL et nommant M. Jean DUBUISSON en qualité de Directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 9017¹ en date du 01/07/2021 ;

Considérant que Mme Alexandra MOUGEL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS aux dates suivantes : 26 et 27/04/2021, 17 et 18/05/2021 et 28 et 29/06/2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Alexandra MOUGEL, Ingénieure d'Etudes (IE), est nommée aux fonctions d'assistante de prévention, au sein de l'UMR 9017 intitulée « Centre d'Infection et d'Immunité de Lille » (CIIL), à compter du 01/07/2021.

Mme Alexandra MOUGEL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Alexandra MOUGEL, est placée sous l'autorité du Directeur d'Unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 26/08/2021

Le Directeur de l'Unité
M. Jean DUBUISSON

Visa du Délégué Régional Hauts-de-France
M. Christophe J. MULLER

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Le délégué régional

Service SPS

Affaire suivie par : Morgane GUIMART

E-mail : morgane.guimart@dr18.cnrs.fr

Tel . : 03.20.12.28.29

Monsieur Hubert LOISEL
Directeur de l'Unité Laboratoire d'Océanologie et de
Géosciences - UMR 8187
28 avenue Foch
BP 80
62930 Wimereux

LILLE, le 26/08/2021

Objet : Décision de cessation d'Assistant de Prévention

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint, la décision officielle de cessation aux fonctions d'assistant de prévention de M. Philippe RECOURT qui sera publiée après signature au bulletin officiel du CNRS.

Je vous remercie de bien vouloir apposer votre signature et nous retourner la décision pour la faire viser au partenaire.

Une copie de la décision comportant toutes les signatures vous sera transmise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Morgane GUIMART

Animatrice en prévention des risques

PJ : Décision portant cessation de M. Philippe RECOURT aux fonctions d'assistant de prévention

